

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-608394

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : <u>13307</u>	Société : <u>RAM</u>	<input type="checkbox"/> A <u>58131</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>Loubani Hiba</u>		
Date de naissance : <u>29/07/1993</u>		
Adresse : <u>81, Rue 11 Mai Al Maâs (Nragda)</u>		
Tél. <u>06 33 73 88 51</u>	Total des frais engagés :	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
Dr. Asmaa Essakali Benmouna Médecine Générale Diététique Médicale et Nutrition Abdelmoumen Center Afès Boulevard Abdelmoumen et Anfa 4ème Etage Bureau N° 409 - Casablanca - Maroc Télé +212 522 86 26 08	
Date de consultation : <u>23/01/2021</u>	Nom et prénom du malade : <u>Loubani Hiba</u>
Nom et prénom du malade : <u>Loubani Hiba</u>	Age : <u>28</u>
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : <u>Affection Respiratoire + Anémie</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cap d'Afès

Le : 02/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT	
Déclaration de maladie	N° W21-608394
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Matricule : <u>13307</u>	
Nom de l'adhérent(e) : <u>Loubani</u>	
Total des frais engagés : <u>1080,60</u>	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
26/1/2011	GS	9	200

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	M
DR TIRABAZA Route MLY Tham - HY Hassan CH: 0522 90 107 - Casab	13/01/2021	3

~~HARMACIE POLYCLINIQUE~~

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients

AUXILIAIRES MEDICAUX

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÈ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

ORDONNANCE

Casablanca, le 23.01.2021

Melle Loubani Hiba

940R x 6
Terplex S. Fol

120,00 1 ampoule x 2/i

Vit C 1000 mg

1cp/i → Tunis

Cardio aspirine cp

56,30 x 3 1cp/i → Tunis
D-Cu 25,00

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route MY Thami - Hay Hassan
Tél: 0522 90 21 67 Casablanca

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route MY Thami - Hay Hassan
Tél: 0522 90 21 67 Casablanca

Dr. Asmaa Essakali Benouna
Médecine Générale
Diététique Médicale et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Bd. Abdellatif
Abdelmoumen et Bd Anoual 4^{ème} Etage
Bureau N° 409 - Casablanca - Maroc
Tel: +212 522 86 26 08



Acide acétylsalicylique

CARDIO ASPIRINE 100 mg

Bayer

AMM N° 594/17 DMP/21/NRS

Titulaire de l'AMM au Maroc Bayer S.A.

كardiواسبرين 100 مغ

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

حمض أسيتيل ساليسيليك



30 قرص لا يتأثر بحموضة المعدة



SMB



D-CURE[®] AMPOULE

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH
LOT: 20J27D
EXP: 10/2022

Vitamine D3
Cholecalciferol 25 000 UI

Importé par : ERGO MEDOC

108, Rue Pierre Parent, Casablanca, MAROC

AMM N° : 209/14 DMP/21/NNP.

3 4

1 2



SMB



D-CURE[®] AMPOULE

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH
LOT: 20J27D
EXP: 10/2022

Vitamine D3
Cholecalciferol 25 000 UI

Importé par : ERGO MEDOC

108, Rue Pierre Parent, Casablanca, MAROC

AMM N° : 209/14 DMP/21/NNP.

3 4

1 2



SMB



D-CURE[®] AMPOULE

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH
LOT: 20J27D
EXP: 10/2022

Vitamine D3
Cholecalciferol 25 000 UI

Importé par : ERGO MEDOC

108, Rue Pierre Parent, Casablanca, MAROC

AMM N° : 209/14 DMP/21/NNP.

3 4

1 2



FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem, Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 360/18 DMP/21/NTT



Ua femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047